

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION 20 juin 2023	L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept juin à 19 heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes à Luthenay-Uxeloup en séance publique sous la Présidence de Monsieur Yves RIBET.
DATE D’AFFICHAGE 20 juin 2023	Étaient Présents : Didier RENARD, Joël DUBOIS, Gustave LEDEE, David VERRON, Adrien AUFEVRE, Fabrice BARLE, Gilles BOUCHARD, Yves RIBET, Maryse SERPOLET, Daniel MORIN, Thibaut DACHER, Pierre BILLARD (arrivé à 19h45), Dominique MARILLIER, Gilles MENETRIER, Didier MENEZ, Nicole ROBERT, Christian GUILLON.
Nombre de Conseillers en exercice 29 présents 17 votants 25	Absents excusés avec délégation : Elodie BERNARD (pouvoir donné à T. DACHER), Roland VALLOT (pouvoir donné à J. DUBOIS), Angélique HARQUEVAUX (pouvoir donné à G. LEDEE), Sylvie BOULET (pouvoir donné à G. BOUCHARD), Claude BEGUIGNOT (pouvoir donné à D. MARILLIER), Martine LIVROZET (pouvoir donné à P. BILLARD), Pascal TISSERON (pouvoir donné à D. MENEZ), Romain RATEAU (pouvoir donné à par G. MENETRIER). Absents excusés : Isabelle CAQUET, Marie-Christine MICHARD, Lucie PILORGE, Nicolas NOLIN (arrivé à 20h55).

Délibération :

M. DACHER a été nommé secrétaire de séance.

2023 49

AVIS CONSULTATION PROJET DE PARC PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL – ST PARIZE LE CHATEL

Monsieur le Président informe l'assemblée que la société AEDES PVSOL porte un projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Saint-Parize-le-Châtel, sur le site de l'ancienne carrière.

VU l'avis du SCoT du Grand Nevers imposant le développement des panneaux solaires photovoltaïques sur des sites pollués, des friches urbaines ou industrielles, décharges ou carrières dont la requalification est rendue impossible et n'autorisant aucun équipement de production d'énergie photovoltaïque au sol sur des espaces naturels ou à vocation agricole ;

VU l'avis de la commune de Saint-Parize-le-Châtel ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

Émet un avis favorable au projet de la société AEDES PVSOL de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Saint-Parize-le-Châtel.

Fait à Saint-Pierre Le Moûtier,
le 27 juin 2023.
Le Président,
Yves RIBET



Le secrétaire de séance,
Thibaut DACHER



AR Prefecture

058-245804497-20230627-2023_49-DE
Reçu le 30/06/2023
Publié le 30/06/2023